



## Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde

32 | 2004

Le français dans le bassin méditerranéen.  
L'enseignement du français par la radio

---

### Jean Pillot, *Institution de la langue françoise. Gallicae linguae institutio (1561)*.

Texte latin original. Introduction, traduction et notes par Bernard Colombat. Paris : Honoré Champion, 2003, CXIX + 270 + 365 p., collection Textes de la Renaissance 72.

Maria Colombo Timelli

---



#### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/dhfles/1276>

DOI : 10.4000/dhfles.1276

ISSN : 2221-4038

#### Éditeur

Société Internationale pour l'Histoire du Français Langue Étrangère ou Seconde

#### Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2004

Pagination : 165-167

ISSN : 0992-7654

#### Référence électronique

Maria Colombo Timelli, « Jean Pillot, *Institution de la langue françoise. Gallicae linguae institutio (1561)*. », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde* [En ligne], 32 | 2004, mis en ligne le 01 janvier 2012, consulté le 27 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/dhfles/1276> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/dhfles.1276>

---

Ce document a été généré automatiquement le 27 mai 2021.

© SIHFLES

---

# Jean Pillot, *Institution de la langue françoise. Gallicae linguae institutio* (1561).

Texte latin original. Introduction, traduction et notes par Bernard Colombat. Paris : Honoré Champion, 2003, CXIX + 270 + 365 p., collection Textes de la Renaissance 72.

**Maria Colombo Timelli**

---

- 1 Spécialiste reconnu de l'histoire de la grammaire latine en France et de la mise en place d'une description grammaticale du français à la Renaissance et à l'Age classique, Bernard Colombat présente ici le traité pédagogique pour l'enseignement de la langue française que Jean Pillot a rédigé à l'intention de son illustre élève Georges-Jean, fils du prince allemand Robert de Lützelstein. Sa « grammaire » se fonde et se justifie, comme cela est souvent le cas au XVI<sup>e</sup> siècle, sur le constat d'un manque : Pillot déclare s'être résolu à écrire son traité parce qu'il n'a pas trouvé un ouvrage satisfaisant pour enseigner le français à son pupille. L'*Institutio*, rédigée en latin comme il se doit au XVI<sup>e</sup> siècle pour tout manuel adressé à des étrangers, fut publiée une première fois en 1550 (Paris, Estienne Groulleau) ; elle connut une deuxième édition, sous une forme remaniée et sensiblement amplifiée, en 1561 (même éditeur) ; vingt éditions successives, dont 14 parues du vivant de l'auteur, témoignent d'un succès durable, jusqu'en 1641.
- 2 Bernard Colombat consacre la plus grande partie de son 'Introduction' à la présentation du contenu et à l'analyse de l'*Institutio*, en comparant les deux premières éditions ; mais l'ouvrage de Jean Pillot est surtout constamment mis en rapport avec la tradition grammaticale latine (Donat et Priscien), et contextualisé dans la production grammaticale de son temps (John Palsgrave, Jacques Dubois/Sylvius, Louis Meigret, Robert Estienne, Jean Garnier, Pierre Ramus, Antoine Cauchie). Ce précieux travail de comparaison, qui prend en compte le métalangage, les définitions, les concepts, permet, d'une part, de reconnaître certains mérites de Pillot, d'autre part de relever comment, à travers des recherches parfois (trop) prudentes et des tâtonnements

successifs, s'est mis en place un système d'analyse et de classement morphologique du français de plus en plus autonome.

- 3 L'*Institutio* comprend une section consacrée à la phonétique/graphie, sujet difficile et objet de débats acharnés à l'époque, et surtout une morphologie qui intègre quelques rares éléments de syntaxe. Pillot reconnaît le nombre traditionnel de huit parties du discours, et, s'il traite l'article comme une partie autonome (ce qui ne va pas de soi au XVI<sup>e</sup> siècle), c'est parce qu'il réunit dans une seule classe grammaticale l'adverbe et l'interjection. Ce sont naturellement les parties déclinables qui sont analysées avec le plus d'ampleur : l'article (article défini seulement, auquel est attribuée la fonction d'indicateur du cas et du genre), le nom (encore subdivisé en substantifs et adjectifs), le pronom (pour lequel Pillot tente un nouveau classement), le verbe (partie très développée et spécialement soignée, avec présentation de nombreux paradigmes, conjugaisons et tableaux synoptiques), le participe (encore considéré comme une partie du discours à part entière).
- 4 La section consacrée aux parties invariables révèle une nette orientation lexicographique : Bernard Colombat en reconnaît la source dans le *Dictionarium latinogallicum* de Robert Estienne (1538), dont Pillot traduit plus systématiquement les exemples et citations.
- 5 L'«Introduction» est complétée par deux «Annexes» : la première destinée à la comparaison des éditions de 1561 et de 1586, peut-être la dernière corrigée par l'auteur, la seconde rendant compte de la présentation des conjugaisons verbales du français dans les grammaires du XVI<sup>e</sup> siècle.
- 6 La Bibliographie (p. CIII-CXVI), dont on apprécie la richesse et la mise à jour, comprend trois sections : les éditions recensées de l'*Institutio* de Pillot, les traités anciens (jusqu'aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles), la bibliographie secondaire.
- 7 L'édition est fondée sur le texte de 1561, reproduit en fac-similé et accompagné de corrections en bas de page. Suit la traduction en français (p. 1-307), d'une grande clarté et précision, avec un remarquable appareil de notes (commentaires, élucidations, comparaison avec les leçons de 1586, renvois à d'autres traités contemporains et aux sources classiques de certaines citations). On regrette un peu l'impossibilité de lire parallèlement les deux textes, malgré l'indication, à l'intérieur de la version française, des pages correspondantes dans l'édition originale.
- 8 De nombreux *Indices* complètent utilement le texte : les termes techniques latins (terminologie grammaticale mais aussi mots indiquant une opération linguistique ou didactique : p. 309-325), les matières linguistiques (en français : p. 327-334), les termes latins traduits en français par Pillot lui-même (p. 343-348), les noms de personnes enfin (auteurs et personnages anciens/auteurs modernes, p. 349-361). Ces compléments, surtout le premier et le troisième, donnent la mesure du métalangage utilisé dans l'*Institutio*, de la constitution d'une terminologie en partie seulement traditionnelle et calquée sur le latin, en partie néologique, et montrent l'effort lexical et conceptuel opéré par les grammairiens du XVI<sup>e</sup> siècle, surtout ceux qui se confrontaient avec la didactique de la langue, obligés qu'ils étaient d'innover par rapport aux catégories de la grammaire latine, et en même temps d'inventer de nouveaux moyens d'analyse et d'expression.

---

AUTEUR

**MARIA COLOMBO TIMELLI**

Università degli Studi di Milano